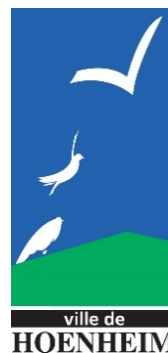


FICHE D'EXPRESSION DES BESOINS D'ACCUEIL

Ville de Hoenheim – Service Petite enfance
28 rue de la République – 67800 Hoenheim
Tel : 03 88 83 40 87 – Courriel : petite.enfance@ville-hoenheim.fr



La C.A.F. du Bas-Rhin préconise la mise en place d'une "fiche d'expression des besoins" des familles et de la conserver dans le dossier de la famille.

Enfant à accueillir :

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Garçon Fille

Date prévue de la naissance :

Parents ou responsables légaux :

	Parent 1 <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Responsable légal	Parent 2 <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Responsable légal
Nom (suivi du nom de jeune fille, le cas échéant)		
Prénom		
Adresse		
☎ domicile	___/___/___/___/___	___/___/___/___/___
☎ portable	___/___/___/___/___	___/___/___/___/___
Adresse courriel	_____ @_____	_____ @_____
Situation familiale	<input type="checkbox"/> mariés <input type="checkbox"/> séparés	<input type="checkbox"/> union libre <input type="checkbox"/> divorcés <input type="checkbox"/> pacsés <input type="checkbox"/> parent isolé
Employeur		
Profession		
☎ travail	___/___/___/___/___	___/___/___/___/___
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Accueil demandé dans la(les) structure(s) suivante(s) :

N° de priorité (Indiquez votre ou vos choix)	Etablissements	Horaires d'ouverture	Type d'accueil
	Crèche Familiale "Les Tatilous" 7 rue du Maréchal Leclerc Accueil familial à la journée au domicile de l'assistante maternelle employée par la commune	7 h - 19 h Horaires minimum : 9 h - 16 h	Régulier
	Multi-Accueil "Les Champs Fleuris" 97 rue de la Loire Accueil collectif à la journée	7 h 30 - 18 h Horaires minimum : 9 h - 16 h 30	Régulier
	Halte-Garderie "Les P'tits Bouts" 7 avenue du Ried Accueil collectif par demi-journée	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 18 h Mercredi : 14h-17h.	Régulier ou Occasionnel

Date prévisionnelle d'entrée dans la structure :

Date prévisionnelle de sortie de la structure (si effective en cours d'année) :

Besoins d'accueil exprimés par les parents / responsables légaux :

JOURS	HORAIRES D'ACCUEIL	
	DE	A
Lundi	h	h
Mardi	h	h
Mercredi	h	h
Jeudi	h	h
Vendredi	h	h

Nombre de semaines d'accueil souhaitées sur l'année : semaines
(52 semaines - 4 semaines de fermeture de la structure - nombre de semaines de congés en dehors des fermetures de la structure)

Observations éventuelles :

Date :

Signature des parents / responsables légaux :

Fiche réceptionnée par le service le :